

PREPARATION A LA COLONOSCOPIE TOTALE
SOUS ANESTHESIE GENERALE AVANT 11H DU MATIN

Madame, Monsieur,

Après discussion avec votre médecin, vous avez marqué votre accord pour la réalisation d'une colonoscopie totale sous anesthésie générale à l'hôpital de jour (CCA).

N'oubliez pas de téléphoner le jour ouvrable précédant l'examen entre 08h00 et 17h00 au 081/42 61 11 pour confirmation de l'heure exacte de votre rendez-vous.

Outre les explications orales de votre médecin et de l'anesthésiste lors de vos consultations, vous avez reçu un feuillet explicatif général.

Nous vous demandons avec insistance de vous conformer aux instructions, en particulier concernant le Moviprep (timing et quantité). Une mauvaise préparation compromet la qualité et la sécurité de l'examen et peut justifier son report.

Préparation

- *Cinq jours avant l'examen*, arrêter les fruits, les légumes et le pain gris (régime sans résidus). La viande, le poisson, le riz, les pâtes, les pommes de terre sont autorisés.
- *La veille de l'examen* : repas sans résidus vers midi, ensuite uniquement du liquide, à volonté
- A 14 h00, avaler 4 comprimés de **Wylaxine®** (disponible en pharmacie sans prescription) avec un grand verre d'eau
- A 15h00, boire 1 litre de la préparation de **Moviprep®** (disponible en pharmacie sans prescription) en une heure suivi d'un litre d'eau claire également en une heure, boissons à volonté ensuite
- A 18h00, répéter la procédure **Moviprep®**
- Ensuite uniquement des liquides (eau, bouillon, jus de fruits sans pulpe, limonade, café,...), à volonté, jusque minuit puis à jeun strict jusqu'à l'examen.

Médicaments

La prise de vos médicaments la veille et le matin de l'examen vous sera confirmée par l'anesthésiste. Les anti-diabétiques type Glucophage®, Metformine® ou Metformax® doivent obligatoirement être arrêtés 24 heures avant l'anesthésie sous peine de devoir reporter la colonoscopie. Le Sintrom® doit également être stoppé suivant les instructions précises que vous aurez reçues. Le maintien du Plavix® sera discuté au cas par cas.

Conduite automobile

Après une anesthésie, pour des raisons médico-légales, la conduite d'un véhicule est interdite pendant 24 heures. Vous devrez donc avoir prévu un chauffeur pour le retour au domicile. Ce délai est également valable pour la prise de décisions importantes. Par sécurité, vous ne pouvez rester seul la première nuit.

Contacts utiles

Hôpital de jour (CCA) : 081/42 61 11 (08h00-18h00)
Service d'Endoscopie : 081/42 32 70 (08h30- 12h30 et 13h30-17h00)
Secrétariat de Gastro-Entérologie : 081/42 32 51
Centrale téléphonique : 081/42 21 11
Service d'Urgences : 081/42 31 00 (24h/24)